



Document A – Décision du Ministre Conditions de l'agrément

**Conformément au *Règlement sur les études d'impact sur l'environnement* – *Loi sur l'assainissement de l'environnement*
le 30 mars 2023 – Numéro de dossier: 4561-3-1560**

Les conditions d'agrément seront affichées lorsqu'une traduction est disponible.